

Procès-verbal approuvé

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES DÉCOUVREURS, tenue le mardi 7 juin 2022, à 13 h, au Centre d'éducation des adultes du Phénix situé au 1088, route de L'Église, Québec, et à laquelle il y a eu quorum.

Sont présents :

BOIS, Suzie	représentante du personnel de soutien
BOUCHER, Stéphanie	représentante du personnel enseignant
DORE-MINEAU, Lisandre	représentant des groupes communautaires
FAUCHON, Amélie	représentante du personnel enseignant
LANGLOIS, Chantal	représentante du personnel professionnel
OUELLET, Steve	représentant du personnel enseignant

Est également présent :

Joël Garneau,
directeur

Est invitée :

Lucie Guenette,
gestionnaire
d'établissement

Sont absentes :

Raphaëlle Pelletier-
Bisson, représentante
des groupes
communautaires

Suzie Tremblay,
représentante du
personnel enseignant

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Lisandre Dore-Mineau ouvre l'assemblée à 13 h 30 et procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente rencontre.

C.E.-90-20-21-434 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la suite de la lecture de l'ordre du jour fait par monsieur Dore-Mineau, madame Chantal Langlois en propose l'adoption et celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2022;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2022;
5. Intervention du public;

6. **Volet information :**
 - 6.1 Information de la direction
 - 6.2 Organisation scolaire, organisation d'été et début d'automne
 - 6.3 État financier du budget 2021-2022
 - 6.4 Règles budgétaires 2022-2023
 - 6.5 Offre de service 2022-2023 (FG, FGBE et Grand public)
 - 6.6 Orientations du Centre pour l'année scolaire 2022-2023
 - 6.7 Conseil d'établissement 2022-2023 et candidatures
7. **Volet décision :**
 - 7.1 Normes et modalités d'évaluation (approbation)
8. Autres sujets ou questions et demandes des membres;
9. Levée de l'assemblée.

C.E.-90-20-21-435 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 AVRIL 2022

Le procès-verbal du 26 avril 2022 est présenté par Lisandre Dore-Mineau. Madame Amélie Fauchon en propose l'adoption et celui-ci est accepté à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 AVRIL 2022

Monsieur Joël Garneau fera un suivi au point 6.2 concernant les cours d'été.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Nil.

6. VOLET INFORMATION

Direction de l'établissement :

• **Information de la direction**

Monsieur Joël Garneau informe les membres sur différents sujets : portrait de la clientèle au 6 juin qui totalise 739 élèves actifs et qui dénombre une augmentation des ETP de 14% comparativement au 15 juin 2021, organisation scolaire où la direction a dû fermer des groupes étant donné un nombre plus élevé d'absentéismes de la part des élèves, prévision pour l'automne où l'offre de service regroupera l'alphabétisation, le français, les mathématiques et les sciences, l'anglais, la francisation, la formation à distance et les groupes IS et ISP. Monsieur Garneau nous informe aussi sur le secteur jeunes qui va bon train et la poursuite du projet de la classe La Parenthèse, le SAE avec l'entrée en fonction du nouvel agent de développement le 27 juin et la collaboration avec notre centre de FP afin d'ajouter, à notre offre de service, deux compétences à la carte, entre autres, communication au travail et fleuristerie, les mesures et projets incluant un partenariat en adaptation scolaire pour le Créo-lab, la vie du Centre qui a été très animé cette année et qui s'est conclu par le gala Méritas ainsi que le SARCA.

• **Organisation scolaire, organisation d'été et début d'automne**

Monsieur Joël Garneau a présenté les différentes organisations scolaires dans le volet *Information de la direction*. Il précise que les cours d'été se tiendront du 4 juillet au 18 août et explique que le MIFI nous recommandera 55 nouveaux élèves en francisation pour l'été.

- **État financier du budget 2021-2022**

Madame Lucie Guenette nous soumet la mise à jour du budget avec les ajustements de la masse salariale des professionnels, des enseignants et du personnel de soutien en lien avec les nouvelles conventions collectives. Elle nous annonce un déficit prévisionnel d'environ 156 927 \$.

- **Offre de service 2022-2023 (FG, FGBE, Grand public et cours à temps partiel)**

Monsieur Joël Garneau présente les tableaux récapitulatifs des offres de service pour la prochaine année en formation générale, formation à distance, formation en entreprise et formation Grand public. Les cours offerts seront sensiblement les mêmes que l'année qui s'achève. Amélie Fauchon invite la direction à analyser la possibilité d'ajouter des cours d'anglais IS Grand public. Ces cours ont été offerts par le passé et ont connu un bon succès.

- **Orientations du Centre pour l'année scolaire 2022-2023**

Monsieur Joël Garneau mentionne que les orientations actuelles seront maintenues pour l'année 2022-2023 tout en accordant une attention particulière sur l'intégration de la clientèle immigrante. Les modes de communication entre élèves et l'équipe administrative font également partie d'une éventuelle réflexion.

- **Conseil d'établissement 2022-2023-candidatures**

Monsieur Joël Garneau présente un tableau exposant le nombre d'années à siéger au conseil d'établissement pour chaque membre au cours des trois dernières années. Par la même occasion, il valide la présence des membres pour la prochaine année scolaire. Tous reconduisent leur mandat exception faite de Lisandre Dore-Mineau et de Nathalie Roy, qui après 18 années de mandat, souhaite former la relève l'an prochain afin de pouvoir se retirer du conseil pour l'année scolaire 2023-2024.

7. VOLET DÉCISION

C.E.-90-21-22-436

7.1 Normes et modalités d'évaluation (approbation)

Monsieur Joël Garneau présente le Guide des normes et modalités d'évaluation qui a été revu par Adeline Massaro, conseillère pédagogique du Centre, en recueillant les commentaires des enseignants. Les membres souhaitent qu'une modification soit faite au libellé du titre de l'annexe 2 *Demande de dérogation pour une 2^e reprise de l'examen de sanction* étant donné que ce titre ne correspond pas à la nature du formulaire. Malgré cette modification à apporter, madame Amélie Fauchon propose d'en faire l'adoption. Les membres adoptent la proposition à l'unanimité.

8. AUTRES SUJETS OU QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Aucun commentaire ou demande.

C.E.-90-20-21-437 9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Amélie Fauchon que l'assemblée soit levée.

La proposition est résolue à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 15 h 57.

Président

Directeur